

Rapport public Parcoursup session 2020

Université Paris Nanterre - Licence - Droit (11076)

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 17 juillet 2020.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de vœux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université Paris Nanterre - Licence - Droit (11076)	Jury par défaut	Tous les candidats	778	8410	3299	4378	19	5

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

Il est attendu des candidats en licence Mention DROIT :

- Savoir mobiliser des compétences d'expression écrite et orale qui témoignent de qualités rédactionnelles et oratoires

Cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, de la maîtrise de la langue française, écrite et orale, par le candidat. Le droit est une discipline où les qualités oratoires (la « plaidoirie ») et les qualités rédactionnelles (rédaction de courriers, d'actes juridiques, etc.) sont fondamentales. La précision qu'appelle le raisonnement juridique implique que le candidat maîtrise, ab initio, les fondamentaux de la langue.

- Disposer d'aptitudes à la compréhension, à l'analyse et à la synthèse d'un texte

Cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, de la capacité du candidat à « comprendre » l'écrit. La formation en Licence de droit requiert en effet l'analyse combinée de nombreuses sources juridiques (constitutions, lois, règlements, textes internationaux, jurisprudence, doctrine) qu'il faut pouvoir comprendre, mettre en perspective et éventuellement critiquer sur la base d'un raisonnement juridique.

- Disposer d'aptitudes à la logique et au raisonnement conceptuel

Cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, de la capacité du candidat à produire une argumentation structurée, même relativement simple, et à raisonner sur des concepts. La formation en Licence de droit requiert en effet une certaine capacité d'abstraction, de logique formelle et de déduction.

- Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail

Cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome. La formation en Licence de droit laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel. L'encadrement est souple : seule une partie limitée des enseignements est obligatoire et donne lieu à des rendus obligatoires de travaux (les travaux dirigés).

- Etre ouvert au monde et disposer de connaissances linguistiques

Cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, que l'étudiant ait un niveau suffisant de compétences dans au moins une langue vivante étrangère, notamment l'anglais.

La formation en Licence de droit s'inscrit en effet nécessairement dans un contexte juridique européen et global qui implique, au cours du

cursus, d'étudier d'autres systèmes juridiques que le système national, qui sont le plus souvent en langue étrangère.

- Etre intéressé par les questions historiques, sociétales et politiques

Cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, que le candidat ait un niveau minimum de curiosité pour la société et le monde qui l'entourent. Le droit ne peut en effet être étudié indépendamment des réalités humaines, sociales et politiques auxquelles il s'applique.

- Avoir répondu à un [questionnaire d'auto-évaluation](#) disponible sur le site de l'Onisep Terminales2019-2020 à partir du 22 janvier 2020. Avoir répondu à ce questionnaire est une condition de recevabilité du dossier (une attestation de passage téléchargeable sera délivrée par le site Terminales2019-2020). Cette attestation sera à joindre au dossier de candidature.

Ce questionnaire est un outil informatif et pédagogique mis à disposition des candidats qui, grâce à lui, peuvent avoir un premier aperçu de l'adéquation de leur profil à une Licence de droit. Les résultats du questionnaire ne sont connus que du seul candidat et ne sont en aucun cas transmis aux universités.

Attendus locaux

Les candidats à l'inscription doivent répondre non seulement aux attendus figurant dans les éléments de cadrage national de la Licence de Droit, mais aussi aux attendus suivants :

- Savoir mobiliser des compétences d'expression écrite et orale qui témoignent de qualités rédactionnelles et oratoires

Cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, de la maîtrise de la langue française, écrite et orale. Le droit est une discipline où les qualités oratoires (la « plaidoirie ») et les qualités rédactionnelles (rédaction de courriers, d'actes juridiques, etc.) sont fondamentales. La précision qu'appelle le raisonnement juridique implique que le candidat maîtrise, ab initio, les fondamentaux de la langue.

- Disposer d'aptitudes à la compréhension, à l'analyse et à la synthèse d'un texte

La formation requiert en effet l'analyse combinée de nombreuses sources juridiques (constitutions, lois, règlements, textes internationaux, jurisprudence, doctrine) qu'il faut pouvoir comprendre, mettre en perspective et éventuellement critiquer sur la base d'un raisonnement juridique.

- Disposer d'aptitudes à la logique et au raisonnement conceptuel

Le candidat doit savoir structurer son argumentation et raisonner sur des concepts. La formation requiert en effet une certaine capacité d'abstraction, de logique formelle et de déduction.

- Etre ouvert au monde et disposer de connaissances linguistiques

La formation s'inscrit en effet nécessairement dans un contexte juridique européen voire mondial qui implique, au cours du cursus, d'étudier d'autres systèmes juridiques qui sont le plus souvent présentés en langue étrangère.

- Etre intéressé par les questions historiques, sociétales et politiques

Le candidat doit avoir une curiosité pour la société et le monde qui l'entourent. Le droit ne peut en effet être étudié indépendamment des réalités

humaines, sociales et politiques.

- avoir répondu au questionnaire « Découverte du Droit ». Le suivi de ce module constitue une condition de recevabilité du dossier

Ce module est un outil informatif et pédagogique offert aux lycéens pour avoir un premier aperçu de l'adéquation de leur profil à une Licence de droit. Si le passage de ce module est obligatoire, son résultat n'est connu que du seul lycéen.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

. Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

La Licence de droit (<http://formation.parisnanterre.fr/L13>) est une solide formation généraliste, ouverte sur certaines matières extra-juridiques et tendue vers 2 objectifs :

1) acquisition de méthodes de raisonnement (qualification des situations, interprétation de textes et de décisions judiciaires, résolution de cas, note de synthèse...) ;

2) maîtrise des principales matières du droit public et du droit privé.

Elle prépare à l'ensemble des métiers du droit en leur permettant, soit de passer les examens et concours ouverts aux titulaires d'une licence, soit de se spécialiser en Master : droit public, droit social, droit privé, droit international, droit pénal, droit des affaires, droit de l'économie, droit notarial, droit comparé.

Par son niveau d'exigence et son caractère généraliste, cette licence constitue aussi une très bonne préparation intellectuelle et méthodologique pour des étudiants devant mûrir un projet professionnel qui ne se situerait pas dans le domaine juridique.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Traitement algorithmique fondé notamment sur les résultats obtenus en 1ère et en Terminale compte tenu des coefficients du baccalauréat envisagé dans chaque matière, avec une majoration pour les notes obtenues en français et en mathématiques.

Puis examen dossier par dossier avec une vigilance particulière pour les dossiers non classés par l'algorithme, les dossiers pour lesquels les notes du lycée n'étaient pas inscrites par les établissements mais par le candidat lui-même, les dossiers pour lesquels l'algorithme n'a pas pu se fonder sur tous les critères requis, les dossiers des étudiants en bac professionnel et technique, les dossiers des étudiants en capacité en droit et en DAEU, les dossiers des étudiants en réorientation.

D'une manière générale, l'étude du dossier est fondée sur les résultats obtenus notamment en français, mathématiques, histoire, philosophie, sur les appréciations des enseignants du secondaire et sur la cohérence du projet universitaire.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Les étudiants sont invités à accorder une importance particulière à leur lettre de motivation et à veiller à ce qu'elle soit totalement exempte de fautes d'orthographe et de français. Il en est de même pour la rubrique « activités et centres d'intérêt ». Les fiches avenir devraient être renseignées sans répéter les bulletins et en attachant une importance particulière aux appréciations générales du professeur principal et du chef d'établissement sur la capacité de l'élève à réussir dans la formation visée, appréciations qui doivent être objectives et raisonnables.

Lorsque l'élève explique être dans une situation particulière qui justifie des lacunes au sein de son dossier, il doit dans la mesure du possible télécharger dans la rubrique « documents » les éléments qui permettent d'attester de la véracité de sa situation (attestation médicale, attestation du lycée expliquant pourquoi il n'a pas remonté certaines notes etc.).

D'une manière générale, les étudiants visant une formation juridique devraient chercher à obtenir les meilleurs résultats possibles dans des matières comme le français, la philosophie, les mathématiques et l'histoire. Ils doivent en arrivant à l'université pouvoir s'adapter rapidement à un travail autonome et exigeant.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Savoir mobiliser des compétences d'expression écrite et orale	Notes de français et de philosophie; qualité de la lettre de motivation et de la rédaction de la rubrique "activités et centres d'intérêt"	Bonnes notes en français et en philosophie compte tenu des moyennes de la classe ; résultats du bac de français ; qualité rédactionnelle de la lettre de motivation et de la rédaction de la rubrique "activités et centres d'intérêt"	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Disposer d'aptitudes à la compréhension, à l'analyse et à la synthèse d'un texte; disposer d'aptitudes à la logique et au raisonnement conceptuel	Notes de français de philosophie, d'histoire, de mathématiques	Bonnes notes en français, en philosophie, en histoire, en mathématiques compte tenu des moyennes de la classe	Essentiel
Savoir-être	Être ouvert au monde et disposer de connaissances linguistiques ; être intéressé par les questions historiques, sociétales et politiques	Notes d'histoire, de sciences économiques et sociales et d'anglais	Bonnes notes en histoire, en sciences économiques et sociales et en anglais compte tenu des moyennes de la classe	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Avoir répondu au questionnaire "découverte du Droit"	Cohérence entre la lettre de motivation et le projet d'études juridiques	Un projet personnel et professionnel qui n'est pas complètement incohérent avec des études en droit	Complémentaire
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Être ouvert au monde et disposer de connaissances linguistiques ; être intéressé par les questions historiques, sociétales et politiques	Projet personnel développé dans les années précédentes et inscrite dans la rubrique "activités et centres d'intérêt".	Variété et originalité des centres d'intérêt	Complémentaire

Signature :

Philippe GERVAIS-LAMBONY,
Président de l'établissement Université Paris Nanterre